

Gestion de l'environnement, sécurité au travail et éthique

En tant qu'entreprise responsable, Cendres+Métaux attache une grande importance à la protection de l'environnement, à la préservation des ressources, à la santé et à la sécurité de ses collaborateurs ainsi qu'à une conduite éthique des affaires.

La performance environnementale et la sécurité au travail sont améliorées en permanence sur la base des indicateurs recueillis. Conformément à notre politique de qualité et d'environnement, nous suivons le principe suivant :

Qualité est synonyme de protection des personnes et de l'environnement.

Nous réduisons le risque d'accident et augmentons la productivité grâce à l'instauration de normes de sécurité. Une utilisation optimale de l'énergie et des matières premières nous permet de réduire l'impact sur l'environnement.

Dans l'industrie horlogère et joaillière, un comportement éthique tout au long de la chaîne d'approvisionnement est une condition préalable. Cendres+Métaux est membre du Responsible Jewellery Council (RJC) et, à ce titre, est tenue de se conformer au Code de pratique (CoP) et aux autres exigences légales.

1. Gestion de l'environnement

1.1 Énergie

Pour notre entreprise, l'énergie est une ressource importante pour la fabrication de nos produits. La consommation d'électricité représente une grande partie de nos besoins en énergie. Comme cette consommation est directement dépendante des processus, des économies importantes sont difficilement possibles et des changements importants à court terme ne sont pas réalisables. Les diagrammes suivants montrent l'évolution de la consommation répartie selon les différents types d'énergie au cours des dernières années.

La consommation d'énergie absolue a légèrement diminué de 2,4% en glissement annuel au cours de l'exercice 2017/18.

1.2 Equivalents CO₂

Les différentes sources d'énergie peuvent être converties en équivalents CO₂ (mode de calcul selon Energie Service Biel/Bienne – EBS). L'évolution au cours des dernières années est visible sur le diagramme suivant.

L'équivalent CO₂ par rapport à la consommation totale d'énergie a diminué de 4% au cours de l'exercice 2017/18 par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse de la consommation d'énergie.

1.3 Consommation d'eau

L'eau souterraine est utilisée pour refroidir diverses installations de production et l'eau du réseau est utilisée pour l'usage normal.

La consommation d'eau de refroidissement (eaux souterraines) a augmenté de 13% par rapport à l'année précédente. Dans le même temps, la consommation d'eau a augmenté de 12%. Cette augmentation est due à l'augmentation des volumes de pièces en titane provenant de la production Medtech qui sont soumises à un procédé de galvanoplastie.

1.4 Incidents environnementaux

Il n'y a pas eu d'accident au cours de l'exercice sous revue.

2. Sécurité au travail et protection de la santé des collaborateurs

Le graphique suivant montre le nombre d'heures perdues et le nombre d'accidents du travail au cours des dernières années. Le reporting sur les indicateurs clés de performance en matière de sécurité au travail s'effectue mensuellement dans le cadre du rapport QHSE.

Au cours de l'exercice 2017/18, la valeur moyenne était de 0,746 heures perdues (année précédente = 2,189, sur la base de 1000 heures de travail). Cela correspond à une réduction significative de 66% des heures de travail perdues par rapport à l'année précédente.

Le nombre d'accidents du travail par 1000 heures de travail est resté stable à 0,029 au cours de la période sous revue (année précédente : 0,028). Au cours de la période sous revue, le nombre d'heures de travail perdues s'est élevé à 1208 heures, soit 13% de moins que l'année précédente.

Par rapport à l'évaluation de la Convention Patronale (solution sectorielle de Cendres+Métaux), nous nous situons légèrement au-dessus de la moyenne sectorielle de 0,737 heures perdues par 1000 heures de travail au cours de la période sous revue et le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles par 1000 heures de travail est légèrement supérieur à la moyenne de 0,017 pour Cendres+Métaux.

3. Audits et inspections

Les aspects de la sécurité au travail et de la gestion de l'environnement sont contrôlés lors d'audits internes élaborés selon les normes certifiées ISO 9001, ISO 13485 et ISO 14001.

Un audit de recertification par la QS a eu lieu du 30.10. au 01.11.2018. Les sociétés Cendres+Métaux Lux et Cendres+Métaux Medtech ont été certifiées. En plus d'autres exigences, la conformité à la norme 14001 a également été vérifiée. La vérification a révélé des écarts mineurs, qui sont en voie d'être corrigés. La certification a été maintenue. Tous les écarts par rapport à la dernière vérification ont été corrigés.

Le 09.05.2018, une inspection de la SUVA a eu lieu à La Chaux-de-Fonds. Neuf défauts ont été identifiés et sont en cours de traitement.

4. Objectifs en matière de sécurité au travail et de gestion de l'environnement

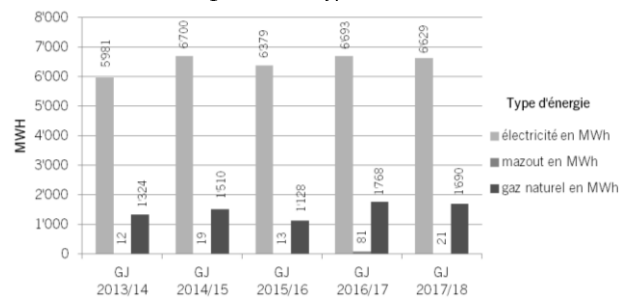
4.1 Evaluation des buts rapport annuel exercice 2017/18

Buts / mesures	Avancement
1. Mise en œuvre des mesures issues de la convention d'objectifs avec l'AEnEC : - Optimisation des installations « pompes à chaleur » - Nouveau concept d'éclairage (lampes LED) - Contrôle des fuites « air comprimé » et réparation - Optimisation des installations « chaleur et électricité »	- L'optimisation du fonctionnement de la pompe à chaleur a commencé. D'ici fin 2019, l'optimisation des machines frigorifiques Bau 14 sera réalisée. - Nouveau concept d'éclairage mis en œuvre. - Un test d'étanchéité du réseau de distribution a été réalisé.
2. Elaboration d'un nouveau système d'indicateurs clés pour la gestion de l'environnement.	Le système de ratios a été confirmé dans sa forme actuelle.
3. Formation d'une sélection de personnes à l'utilisation du défibrillateur.	Quelque 50 personnes ont été formées au fonctionnement du défibrillateur.
4. Réduction de 50% des heures perdues à la suite d'accidents du travail (atteindre à nouveau les chiffres de l'an dernier).	Le nombre d'heures perdues en raison d'accidents du travail a été réduit de 66% par rapport à l'année précédente.
5. Réduction de 50% des volumes de retours pour affinage en raison de mélanges ou d'impuretés.	L'objectif a été partiellement atteint. Par rapport à 2017, le montant à affiner pour non-conformité était de 78% en 2018, soit une amélioration de 22%.

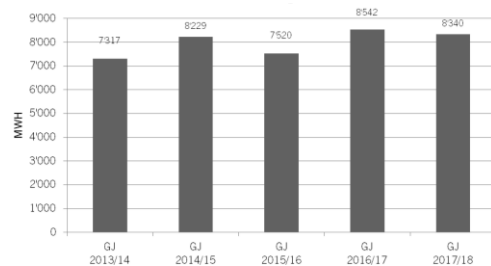
4.2 Objectifs pour 2019

Buts / mesures
1. Mise en place d'un nouveau système de contrôle de la consommation du système d'énergie et de ventilation du nouveau bâtiment de Lyss.
2. Etude de faisabilité pour la réalisation d'une nouvelle centrale solaire sur le bâtiment de production de La Chaux-de-Fonds.
3. Réalisation des objectifs conformément à la convention cible avec « L'Agence de l'énergie de l'économie ».
4. Mise en place d'une campagne de prévention basée sur les aides de la SUVA.
5. Création d'un concept pour le stockage en toute sécurité des substances et produits chimiques dangereux dans toute l'entreprise.
6. Démantèlement professionnel du bâtiment Refining à Bienne.
7. Obtention du permis d'exploitation de la nouvelle unité de raffinage de Lyss.
8. Mise en place d'un système de ventilation avec aspiration des gaz d'échappement dans l'atelier de galvanoplastie du site de La Chaux-de-Fonds.

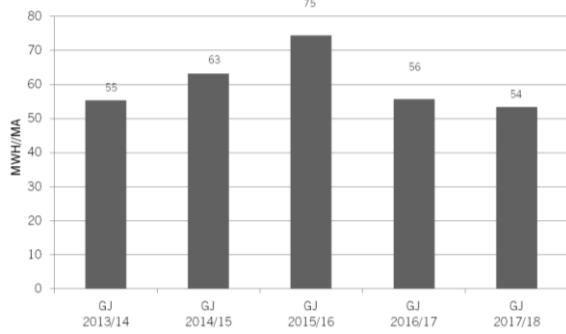
Consommation d'énergie selon le type



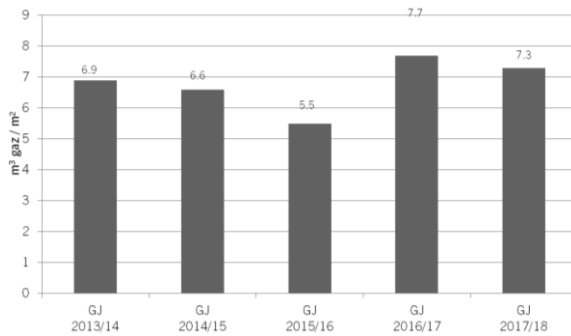
Consommation d'énergie totale



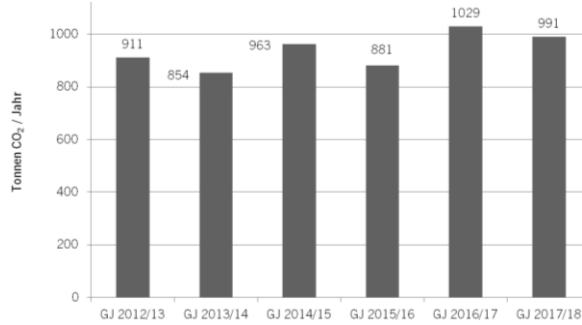
Energie par employé de la production



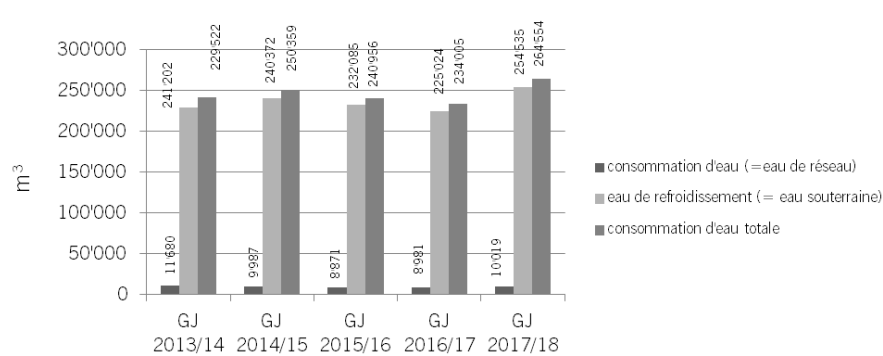
Gaz par m2 de surface du bâtiment



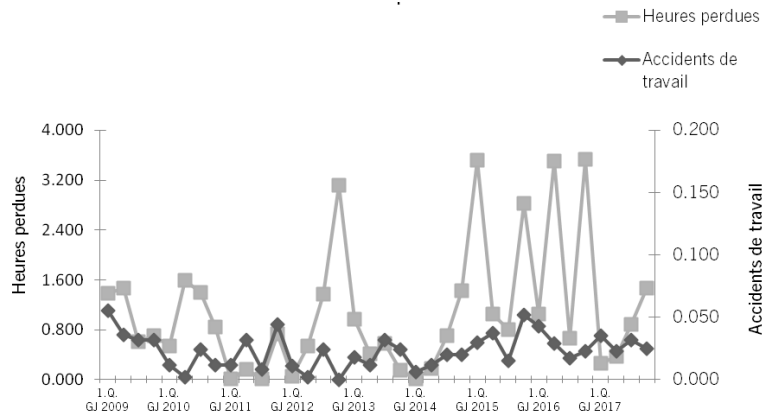
Equivalents CO2



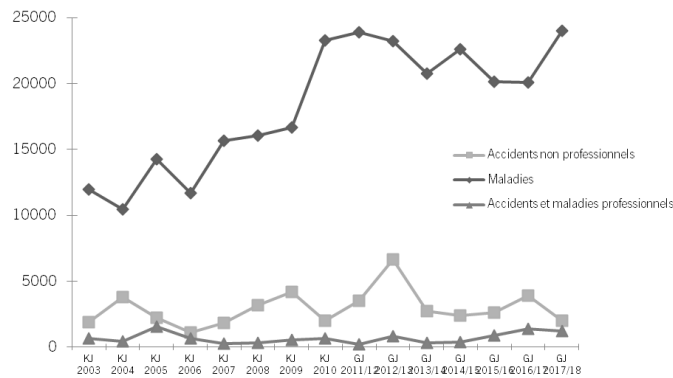
Consommation d'eau



Caractéristiques de la sécurité au travail pour 1000 heures de travail



Indicateur heures perdues



5. L'éthique dans l'industrie des métaux précieux

En tant que membre du Responsible Jewellery Council (RJC), Cendres+Métaux s'engage à respecter le Code de pratique (CoP). Les principaux objectifs du RJC sont le strict respect des exigences légales (par exemple, la loi sur le contrôle des métaux précieux LCMP et la loi contre le blanchiment d'argent LBA), la connaissance précise des clients et des fournisseurs (KYC = know your customer), l'incorruptibilité des achats et des ventes, le non soutien aux organisations criminelles et terroristes, au non respect des droits humains et des lois du travail, la sécurité au travail, la santé, la protection environnementale.

Le système de gestion de Cendres+Métaux répond à ces exigences. La conformité est vérifiée par des audits internes et externes (MAZARS, FINMA). Il n'y a pas eu d'incidents à signaler au sens de la CoP. Les partenaires les plus importants de la chaîne d'approvisionnement sont tenus de signer un code de conduite qui les encourage également à agir de manière éthique. Les différentes activités d'audit sont coordonnées afin de bénéficier de synergies et de réduire les coûts.

Comme Cendres+Métaux n'est pas une entreprise minière et n'achète que des métaux précieux certifiés auprès des banques, nous pouvons être certains que nous n'achèterons pas et ne traiterons pas de minéraux provenant de zones de conflit. Grâce au suivi approfondi des lots dans le système SAP, il est possible de prouver quels lots de métaux précieux ont été utilisés pour fabriquer un lot particulier. Sur cette base, Cendres+Métaux a obtenu la certification Responsible Minerals Assurance Process (anciennement Conflict Free Smelter Program) de l'industrie électronique américaine. La certification selon la norme RJC Chain of Custody (CoC) a également été adoptée. Pour les produits fabriqués selon cette norme, seuls des métaux précieux provenant de sources sélectionnées (métaux précieux admissibles) peuvent être utilisés. Un catalogue d'élimination correspondant a été établi. L'exigence d'une séparation stricte entre les métaux précieux éligibles et les métaux précieux ordinaires, qui doivent bien sûr aussi provenir de sources irréprochables, a été introduite. Certains clients de l'industrie horlogère ont déjà besoin de produits certifiés CoC, que nous pouvons désormais fournir.